



Levallois le 13 février 2012

Monsieur,

Au cours de nos entretiens concernant la Société « nom de code MURS PHARMA », nous avons été et nous serons amenés à vous communiquer un certain nombre d'informations à caractère confidentiel sur ce projet.

Nous souhaitons que vous vous engagiez, pour vous-même, et toute personne de votre entourage à laquelle vous parleriez de ce projet à:

- 1° n'utiliser ces informations qu'avec notre accord préalable,
- 2° ne communiquer ces mêmes informations à des tiers qu'avec notre accord préalable,
- 3° nous retourner, si nous vous en faisons la demande, tous les documents qui vous auront été communiqués ainsi que toutes les copies que vous auriez pu en faire, à la fin de notre relation sur le sujet,
- 5° à ne faire mention à quiconque sans notre accord de ce projet, ainsi que de la teneur et des raisons de nos entretiens s.

Ces engagements s'entendent pour une durée couvrant celle de nos discussions, augmentée d'une période de 18 mois après que ces discussions aient pris fin.

En preuve de vos engagements, merci de bien vouloir apposer votre signature et la mention "lu et approuvé" sur le présent document et nous en retourner un exemplaire.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrice KLUG Président Olivier LAMBOTTE Président